

Le respect de l'oeuvre d'art L'art de l'architecte, trois siècles de dessin d'architecture à Québec

Marc Grignon

Numéro 19, printemps 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18479ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

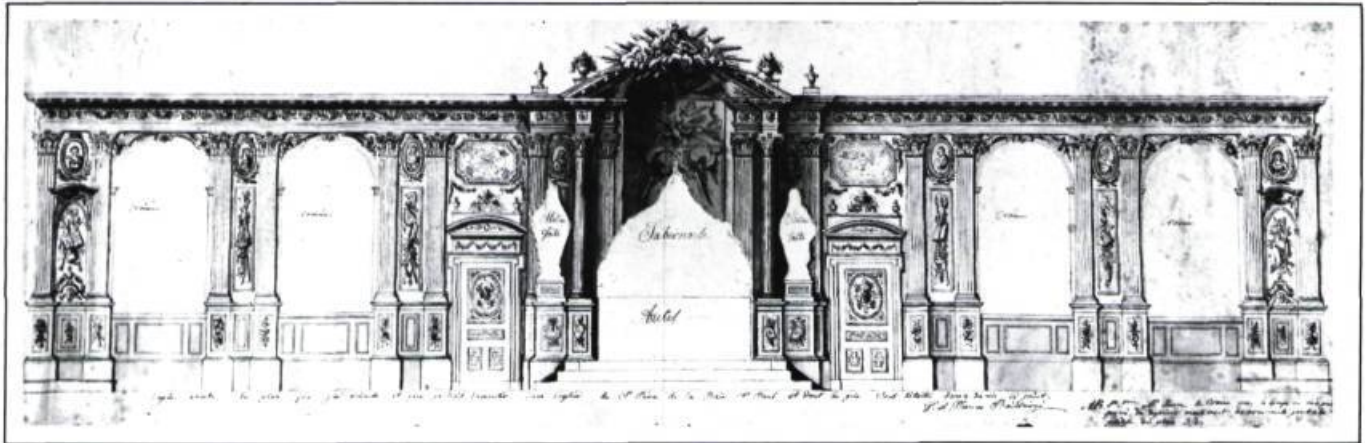
[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grignon, M. (1983). Le respect de l'oeuvre d'art : l'art de l'architecte, trois siècles de dessin d'architecture à Québec. *Continuité*, (19), 35–35.

LE RESPECT DE L'OEUVRE D'ART

L'art de l'architecte, trois siècles de dessin d'architecture à Québec



Thomas Baillairgé 1818, plan de décor du sanctuaire de la Baie Saint-Paul.

Exposition présentée par l'Université Laval et le Musée du Québec du 6 avril au 29 mai au Musée du Québec, du 29 juillet au 18 septembre à la Galerie nationale du Canada (Ottawa) et du 15 octobre au 30 novembre au Royal Ontario Museum (Toronto).

Le public aura très bientôt l'occasion de découvrir un aspect longtemps sous-estimé de l'histoire de l'architecture: le projet de l'architecte tel qu'exprimé dans ses dessins. La notion de projet a varié considérablement avec le temps, tout comme l'architecte du XVII^e siècle et celui du XIX^e sont si différents qu'il est nécessaire de les définir spécifiquement pour chaque époque, sans y plaquer rigoureusement le concept apparemment objectif qui a prévalu de nos jours.

À travers les différentes formes d'expression des projets exécutés à Québec au cours de cette longue période, l'exposition et le catalogue qui l'accompagne permettront d'aborder des questions diverses: comment, par exemple, une charpente était représentée au XVII^e siècle ou l'importance que des ingénieurs comme Chau-

segros de Léry attachaient à l'esthétique de la présentation ou encore, de quelle façon le rôle des intervenants se trouva modifié entre 1800 et 1830, et dans quelle mesure le dessin du début de notre siècle expose une pratique architecturale dont celle de notre époque est toujours largement tributaire.

CONSERVER ET RESTAURER

Ce type d'approche amène à considérer le dessin en tant que premier support d'une création architecturale et comme une oeuvre d'art en soi, l'une et l'autre justifiant son transfert des tiroirs d'archives au musée. Cette recherche a été amorcée voici plus d'un an et a permis de développer parallèlement une réflexion sérieuse sur l'usage, la conservation et la restauration de ces dessins. Une fois établie la distinction entre l'édifice construit et l'intention de l'architecte dans une perspective socio-critique, le traitement de ces dessins comme de simples documents d'archives ne suffit plus. Ces oeuvres ne manquent certes pas de qualités esthétiques et si nos architectes se définissaient comme créateurs

plus par leurs projets que par les édifices effectivement réalisés, ces exposés graphiques mériteraient une attention beaucoup plus grande que celle dont ils ont été l'objet jusqu'à maintenant. Il ne faut pas perdre de vue cependant que les traces de vieillissement, d'utilisation sur les chantiers, de reprise et de correction sur le dessin lui-même sont des éléments essentiels et constitutifs de sa valeur; l'intervention des restaurateurs doit être prudente et soigneusement étudiée. Leur tâche s'inscrit en effet dans la voie fort étroite qui consiste à assurer la survie des oeuvres sans en altérer le caractère.

RESPECTER L'INTÉGRALITÉ DE L'OBJET

Si l'on veut espérer connaître tous les aspects de notre architecture, la restauration de ces oeuvres sera entreprise avec la plus grande humilité et il faudra bannir tous les procédés radicaux comme le blanchiment, encore pratiqué dans certains dépôts d'archives. Les plans devront être aussi conservés selon des normes plus strictes et adaptées à leurs caractères particuliers. Le problème majeur

qui se pose actuellement est évidemment la quantité de plans à traiter. Toutefois, il faut viser la préservation à longue échéance tout en maintenant la consultation possible; la chose n'exige pas forcément des moyens considérables puisque ces oeuvres n'ont pas à être classées **bien culturel**.

Plusieurs plans ont dû être restaurés à l'occasion de cette exposition. Le Monastère de l'Hôtel-Dieu a bien voulu qu'une oeuvre conservée dans ses archives fasse l'objet d'un documentaire sur la question. Ce document audio-visuel, présenté à l'exposition, montre le travail du Centre de conservation du Québec, exemplaire pour son respect de l'intégrité de l'objet traité. **Marc Grignon** ■

Historienne de l'art rech.: meubles ou photos de l'École du meuble de Montréal (1935-60) et anciens étudiants pouvant l'informer. Louise Chouinard, 783 Moreau, Sainte-Foy, G1V 3B2; (418) 651-4870 ou 653-3035 (frais virés).